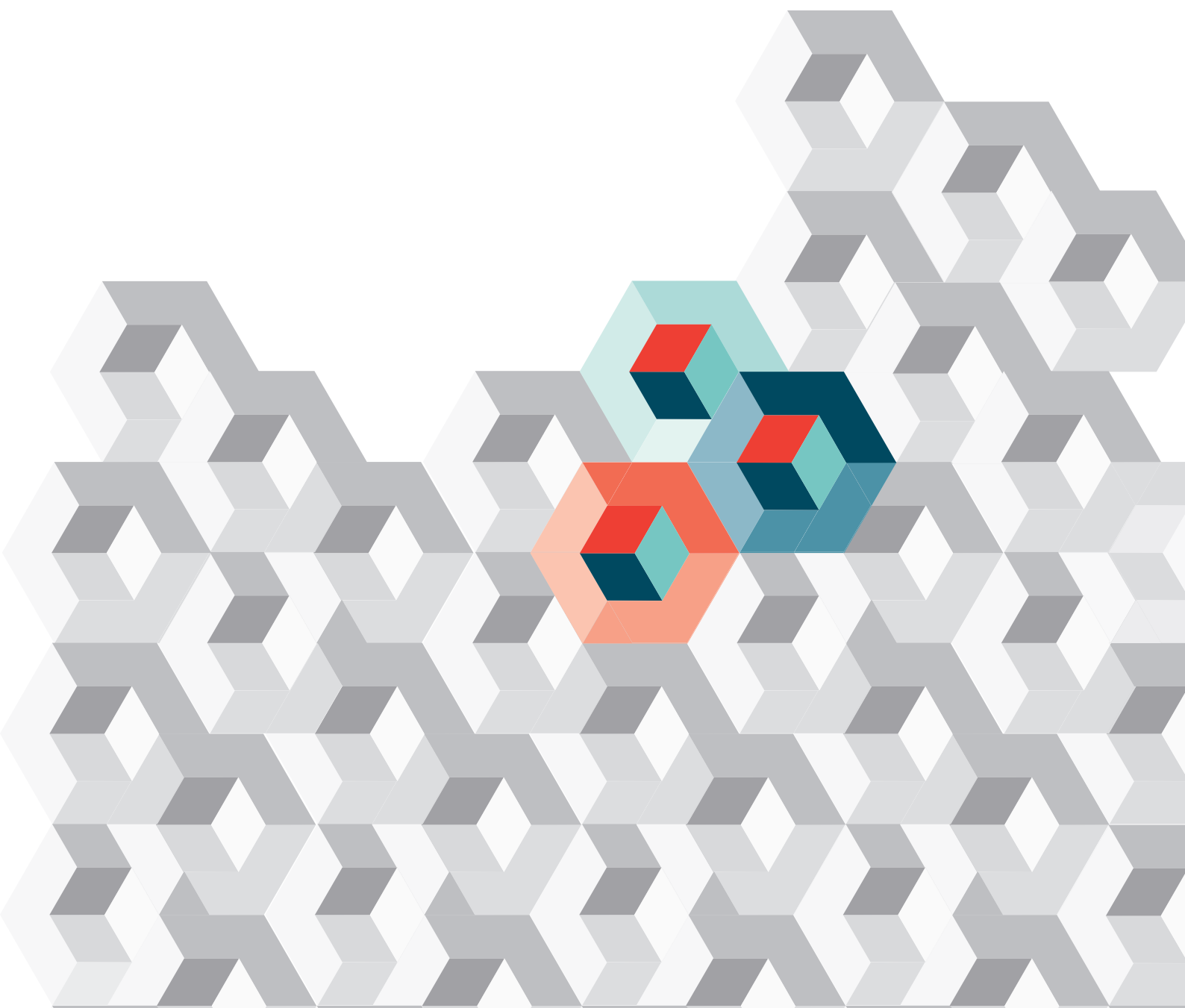


# Evaluation des HVC

---

## Le Manuel



Ce manuel d'évaluation HVC a été préparé par Proforest pour la Système d'Attribution du permis du HCV Resource Network. Pour toute demande d'information et de feedback sur l'utilisation de ce manuel et les documents d'appui, veuillez contacter:

**HCV Resource Network Secretariat**

West Suite, Frewin Chambers,  
Frewin Court, Oxford OX1 3HZ  
United Kingdom  
E: [secretariat@hcvnetwork.org](mailto:secretariat@hcvnetwork.org)

Pour les mises à jour du manuel et les informations sur la Système d'Attribution du permis du HCV Resource Network, veuillez consulter le lien suivant : <https://www.hcvnetwork.org/als/>

---

# Table des matières

<b>Définitions des HVC et leur interprétation</b>	<b>4</b>
<b>Phase de pré-évaluation</b>	<b>6</b>
<b>1.1 Echange d'information</b>	<b>6</b>
<b>1.2 Classement de niveau</b>	<b>8</b>
<b>1.3 Collecte d'information</b>	<b>10</b>
<b>1.4 Principaux types d'information</b>	<b>11</b>
<b>1.5 Etude préliminaire</b>	<b>12</b>
<b>1.6 Préparation et planification</b>	<b>13</b>
<b>1.7 Clôture de la phase de pré-évaluation</b>	<b>15</b>
<b>Phase d'évaluation</b>	<b>16</b>
<b>1.8 Identification des HVC</b>	<b>17</b>
<b>1.9 Conclusions et recommandations sur les HVC</b>	<b>17</b>
<b>1.10 Rapports</b>	<b>23</b>
<b>Références</b>	<b>24</b>
<b>Annexes</b>	<b>25</b>
<b>Annexe 1 : Termes of référence de l'équipe d'évaluation HVC</b>	<b>25</b>

## A qui ce manuel est-il destiné?

### Evaluateurs agréés du HCV Resource Network

Ce manuel est destiné à servir de document de référence pour les évaluateurs agréés durant toutes les étapes d'évaluation des hautes valeurs de conservation (HVC) (Voir la Figure 1) et est conçu pour être utilisé avec d'autres documents de support (Voir le Tableau 1).

Le **Manuel d'évaluation des HVC**, ainsi que le **Modèle de rapport HVC** visent à assurer que les rapports d'évaluation HVC sont bien structurés et dans un format cohérent. Cela facilitera l'évaluation des rapports par les pairs examinateurs et par le Comité Qualité.

En outre, les autres parties intéressées (organisations qui mandate les évaluations des HVC et autres parties intéressées) devraient pouvoir trouver les rapports HVC et les résumés publics bien claire avec une structure et un contenu cohérents.

### Comment utiliser ce manuel

Ce manuel guide l'évaluateur HVC à travers les différentes recommandations et les exigences liées à la réalisation d'une évaluation HVC dans le cadre de la HCVRN ALS. Le contenu de ce manuel et les documents à l'appui sont conformes aux critères d'évaluation du Comité Qualité. La Figure 1 présente une schématique du processus d'évaluation des HVC et sert de plan directeur pour le manuel.

Les icônes suivantes sont utilisées dans le manuel pour rappeler les évaluateurs lorsque une étude documentaire, un travail sur le terrain et une consultation des parties prenantes est susceptible d'être nécessaire.

#### Etude documentaire

Cette icône montre que l'activité peut probablement être réalisée à distance. Ceci peut comprendre la recherche, la lecture, l'analyse et la communication (email, téléphone, etc.).



#### Travail sur le terrain

Cette icône illustre le besoin de visites et la collecte d'information sur le terrain. Ceci est pertinent pour l'étude préliminaire et pendant les études sur le terrain lors de l'étape d'identification des HVC au cours de la phase d'évaluation.



#### Consultation des parties prenantes

Cette icône illustre les divers occasions de consultation des parties prenantes qui sont nécessaires tout au long du processus d'évaluation, de l'échange de l'information initial à l'étape finale aboutissant à la désignation des HVC.



## Documents d'appui

Les documents suivants sont conçus pour être utilisés avec le manuel d'évaluation HVC. Veuillez consulter régulièrement le **site web du HCVRN ALS** (<http://www.hcvnetwork.org/als>) pour les versions actualisées de tous les documents. Les évaluateurs agréés seront également informés des changements et mises à jour de ces documents par e-mail.

Titre du Document	Recommandé ou exigé
<b>Termes et Conditions</b>	<b>Exigé</b> : tous les évaluateurs agréés doivent accepter les Termes et Conditions qui comprennent les détails sur la confidentialité et sur la bonne conduite.
<b>Guide Générique pour l'identification des HVC et Guide Générique pour la gestion et le suivi des HVC</b>	Recommandé : Lire, utiliser et consulter <b>Guide Générique pour l'identification des HVC</b> <a href="https://www.hcvnetwork.org/resources/cg-identification-sep-2014-french">https://www.hcvnetwork.org/resources/cg-identification-sep-2014-french</a> <b>Guide Générique pour la gestion et le suivi des HVC</b> <a href="https://www.hcvnetwork.org/resources/cg-management-and-monitoring-2014-english">https://www.hcvnetwork.org/resources/cg-management-and-monitoring-2014-english</a>
<b>Checklist de planification</b>	Recommandé pour utilisation
<b>Checklist des besoins en information</b>	Recommandé pour utilisation
<b>Manuel d'évaluation HVC</b>	<b>Exigé</b> : Le manuel (présent document) décrit à la fois les lignes directrices et les informations obligatoires et doit être utilisé comme un document de référence des évaluateurs agréés.
<b>Modèle de résumé public</b>	<b>Exigé</b> : Le rapport de résumé public doit être soumis avec le rapport final d'évaluation HVC.
<b>Modèle d'examen par les pairs</b>	<b>Exigé</b> : Les rapports d'examen par les pairs doivent suivre ce modèle et doivent être établis pour toutes les évaluations HVC ayant un classement de niveau 1.
<b>Modèle de rapport d'évaluation HVC</b>	<b>Exigé</b> : Les évaluateurs doivent utiliser ce modèle pour tous les rapports d'évaluation HVC présentés au HCVRN ALS <sup>1</sup> .
<b>Page de couverture pour les rapports d'évaluation HVC non-standard</b>	Ce formulaire est <b>Exigé</b> uniquement si le rapport d'évaluation est soumis dans un format autre que le format standard de rapport de HCVRN. Voir la page de couverture pour plus de détails lorsque cela peut être accepté.

**Tableau 1** Documents à l'appui à utiliser avec le manuel d'évaluation HVC

<sup>1</sup> Dans certains cas, des formats différents peuvent être utilisés pour le rapport d'évaluation HVC, mais doivent être approuvés par le HCVRN.

## Définitions des HVC et leur interprétation

En tant qu'évaluateur agréé, vous vous engagez à respecter la Charte du HCV Resource Network (HCVRN) et les politiques et procédures du Système d'Attribution de Permis. Il est donc fondamental que tous les évaluateurs agréés partagent une compréhension commune des définitions des HVC, leur interprétation dans la pratique et l'approche globale des HVC. Pour que les évaluations HVC soient cohérentes et comparables dans l'ensemble des productions agricoles et forestières et des régions, tout le monde a besoin d'utiliser les mêmes définitions des HVC. Les définitions du HCVRN valables au niveau mondial sont celles des Principes et Critères du FSC (P & C) v.5, 2012. Bien que ces définitions courtes expriment les intentions, la formulation du langage a souvent besoin d'une interprétation nationale ou régionale. Un certain nombre de pays ont élaboré des interprétations nationales dans lesquels les définitions des HVC sont interprétées et expliquées d'une certaine manière afin de faciliter l'identification, la gestion et le suivi des HVC au niveau national. Toutefois, certains de ces outils sont antérieurs à la dernière révision des définitions des HVC (2012) et, bien que cela en soi ne diminue guère leur valeur, les évaluateurs devraient toujours contre-vérifier et s'assurer que leurs évaluations reflètent les définitions mises à jour adoptées par le HCVRN..

**Une HVC est une valeur biologique, écologique, sociale ou culturelle d'importance capitale ou critique.** Les six catégories de HVC sont:

### Encadré 1 : Définitions des HVC telles qu'elles sont détaillées dans le Standard FSC version 5.0 (2012) et dans le HCV Resource Network 2013

#### HCV 2 Ecosystèmes et mosaïques à l'échelle du paysage

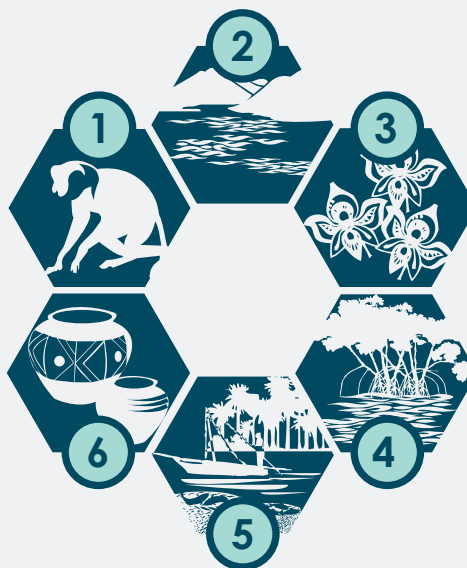
Vastes écosystèmes et mosaïques d'écosystèmes à l'échelle du paysage, importants au niveau mondial, régional ou national, et qui abritent des populations viables de la plupart des espèces naturellement présentes selon un modèle naturel de distribution et d'abondance.

#### HVC 1 Diversité des espèces

Concentrations de diversité biologique, y compris les espèces endémiques et les espèces rares, menacées ou en voie de disparition, importantes au niveau mondial, régional ou national.

#### HVC 6 Valeurs culturelles

Sites, ressources, habitats et paysages d'importance culturelle, archéologique ou historique au niveau mondial ou national, et/ou d'importance culturelle, écologique, économique ou religieuse/sacrée critique pour la culture des communautés locales ou des populations autochtones identifiés par le biais d'un engagement avec ces communautés locales ou populations autochtones.



#### HVC 3 Ecosystèmes et habitats

Écosystèmes, habitats ou refuges rares, menacés ou en voie de disparition.

#### HVC 4 Services écosystémiques

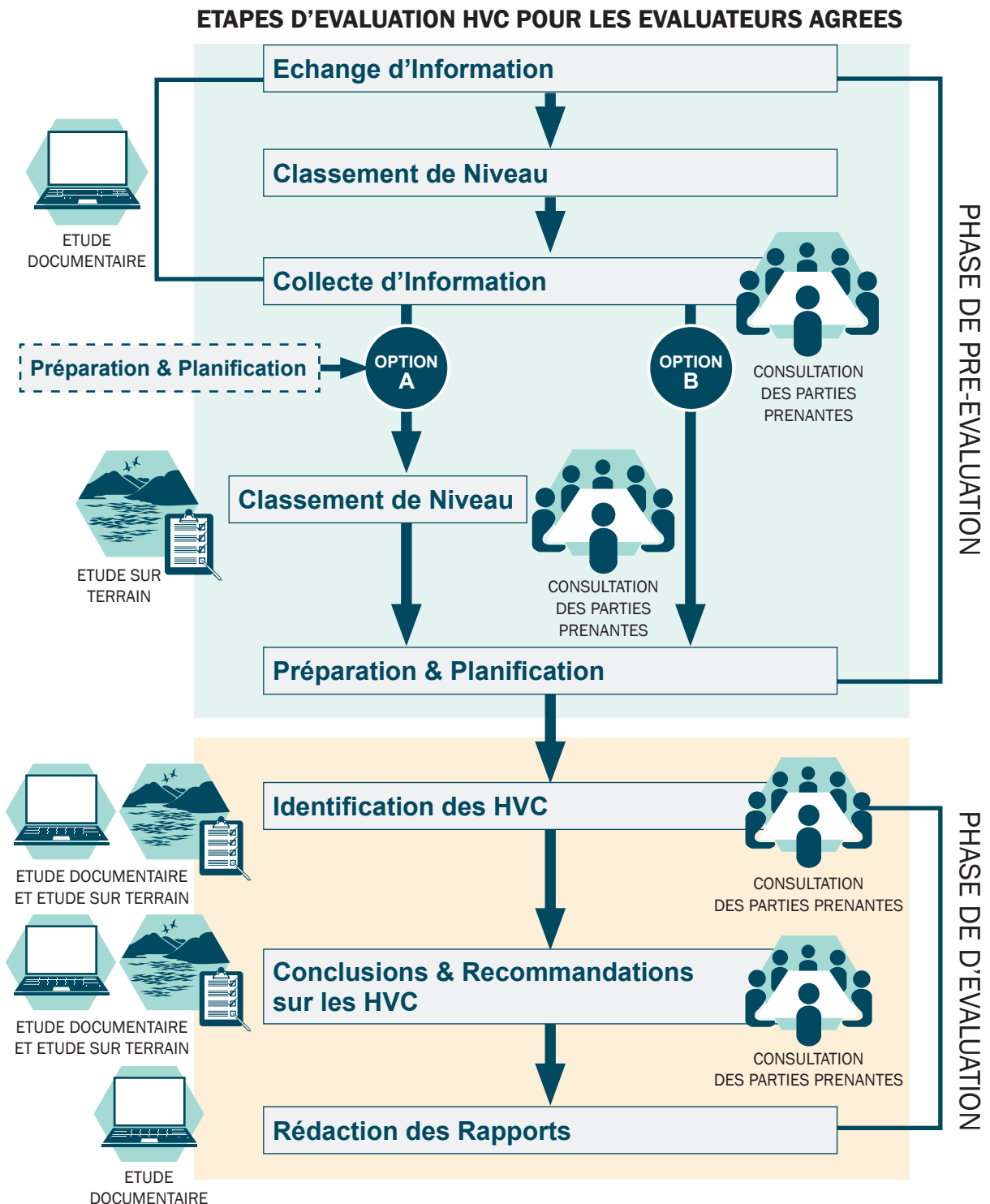
Services écosystémiques de base dans des situations critiques, y compris protection de bassins versants et contrôle de l'érosion des sols et des pentes fragiles.

#### HVC 5 Besoin des communautés

Sites et ressources fondamentaux pour satisfaire aux besoins essentiels des communautés locales ou des populations autochtones (par exemple moyens de subsistance, santé, nutrition, eau, etc.), identifiés par le biais d'un engagement avec ces communautés ou populations autochtones.

## Le processus d'évaluation HVC

Le processus d'évaluation HVC comporte une phase de pré-évaluation et une phase d'évaluation. Dans la phase de pré-évaluation, l'accent est mis sur la collecte préliminaire de l'information, la planification et la préparation pour vous permettre de mener plus efficacement la phase d'évaluation qui comprend des travaux d'évaluation HVC détaillés et des analyses sur terrain. La Figure 1 illustre les différentes étapes et les activités principales intervenant dans le processus d'évaluation HVC.



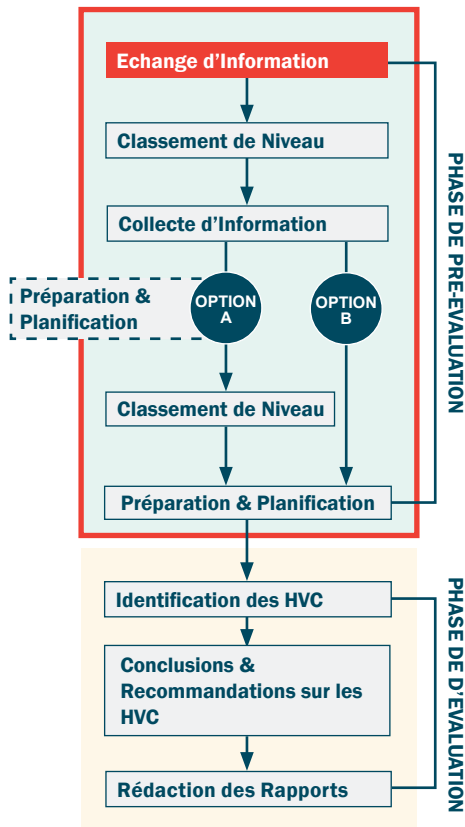
**Figure 1:** Illustration des différentes étapes du processus d'évaluation HVC, divisé en phase de pré-évaluation et phase d'évaluation. Veuillez se référer au texte pour les explications des différentes étapes et les icônes.

## Phase de pré-évaluation

La phase de pré-évaluation est destinée à préparer l'équipe d'évaluation pour une évaluation complète des HVC. C'est le moment de collecter les informations, d'identifier les ressources et les données manquantes, de se préparer rigoureusement pour le travail sur terrain et d'identifier les parties prenantes, pour ne citer que les plus importantes tâches. La phase de pré-évaluation aide les évaluateurs à acquérir une meilleure compréhension de la situation et des potentielles HVC présentes ainsi que d'identifier les sources de données qui peuvent contribuer à l'identification des HVC. Connaître au préalable les HVC susceptibles d'être présentes aidera à prendre des décisions sur les compétences et les expériences nécessaires au sein de l'équipe d'évaluation HVC, à déterminer les données nécessaires et à consulter lors de l'évaluation.

Les évaluations HVC doivent couvrir l'ensemble des six catégories de HVC ou justifier de manière adéquate pourquoi une catégorie HVC est exclue de l'évaluation. **La phase de pré-évaluation commence avec la demande initiale de l'Organisation<sup>2</sup> qui requiert une évaluation HVC, et continue jusqu'à ce que l'équipe d'évaluation soit prête à commencer une évaluation complète des HVC.**

Vous verrez sur la Figure 1 que la consultation des parties prenantes se déroule tout au long du processus d'évaluation et n'est pas nécessairement une étape distincte. Le but de la consultation au cours de la première phase de l'évaluation est d'informer les parties prenantes sur la finalité de l'évaluation, de recueillir les informations sur le contexte social et environnemental dans la zone d'évaluation, et d'identifier les défis et les recommandations concernant l'évaluation et les HVC potentielles. L'évaluateur devrait commencer à compiler une liste de défis concernant le site, les opérations et l'Organisation. Cela aidera à préparer une liste plus courte de questions clés pouvant être étudiées lors de l'évaluation HVC. Il est utile de commencer à documenter la consultation avec les parties prenantes dès le début (Voir la section 1.8.1 pour plus de détails) car il est requis de fournir ce documentation dans le rapport d'évaluation HVC.



### 1.1 Echange d'information

Les premières étapes de l'évaluation HVC consistent en une étude documentaire qui peut généralement être réalisée à distance. Elle peut comprendre des emails, des appels téléphoniques, des recherches sur internet et une revue de la littérature. Cette étape peut durer quelques jours à quelques semaines, selon les informations disponibles et le niveau de familiarité de l'évaluateur avec le pays ou le site d'évaluation. S'il existe une abondance de données récentes et fiables disponibles lors de la phase de pré-évaluation, il peut être possible de procéder à une évaluation HVC en dépensant beaucoup moins de temps sur le terrain comparativement à une situation où les données sont insuffisantes.



<sup>2</sup> Nous utilisons Organisation (lettre majuscule "O") pour désigner l'organisation qui a commissionné l'évaluation HVC.



### 1.1.1 Demande d'information

Lorsqu'un évaluateur HVC est approché pour conduire une évaluation HVC, il doit commencer par rassembler les informations suivantes :

- Que sait-on de l'Organisation demandant l'évaluation HVC ? (périmètre géographique des opérations, réputation, existence d'engagements concernant les questions environnementales et sociales, cible de campagnes conduites par des ONG et par la société civile ? etc.)
- Où est situé le site d'évaluation? (coordonnées géographiques, cartes déjà disponibles ?)
- Superficie (ha) des opérations prévues (par exemple, concession, plantation ou unité de gestion - UG)
- Occupation des sols actuelle / Affectation des terres
- Quel projet ou quel développement compte-t-elle réaliser ? (par exemple dans la foresterie, dans la plantation agricole)
- Quelle est la raison de l'évaluation HVC ? (par exemple exigence d'un système de certification, la politique de l'entreprise)
- Est-ce que l'Organisation a déjà un permis de prospection et / ou d'exploitation ? (les limites géographiques du permis - avec le détail des coordonnées géographiques)
- L'Organisation a-t-elle déjà commencé la communication avec les parties prenantes potentiellement concernées ? (c'est-à-dire a-t-elle commencé les premières étapes du processus sur le Consentement Libre et Informé Préalable (CLIP) ?)

### 1.1.2 Communication avec l'Organisation

En tant qu'évaluateur agréé, il est important de s'assurer que l'Organisation qui a requis l'évaluation HVC ait une compréhension claire des points suivants :

- L'objectif de la Système d'Attribution de Permis du HCVRN
- Que signifie être un évaluateur agréé du HCVRN (évaluateur provisoire ou évaluateur agréé)
- Qu'est-ce que cela signifie si l'évaluation est classée de niveau 1 vs. niveau 2
- Un résumé public du rapport HVC doit être préparé et mis à disposition à la demande

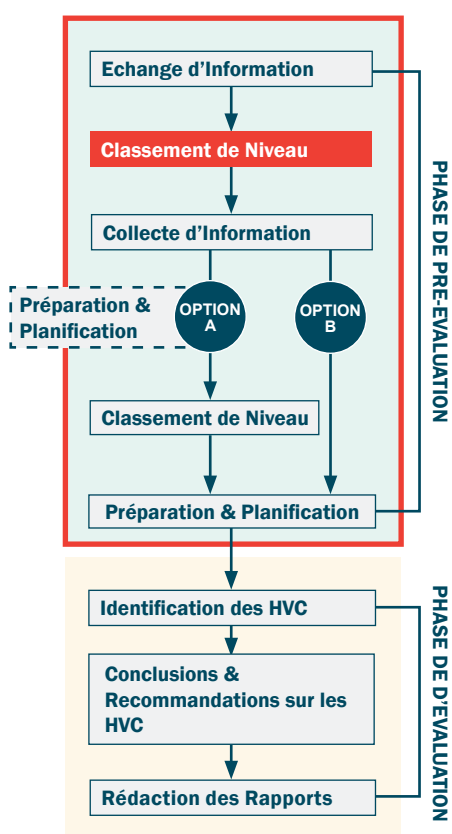
## Encadré 2: Garanties complémentaires à utiliser dans le cadre du concept HVC

Dans la plupart des cas, une évaluation HVC peut procéder dans un site donné, mais il peut y avoir des cas où faire une évaluation serait en contradiction avec la Charte de HCVRN.

Par exemple, les terres dédiées à la foresterie et au développement agricole peuvent être attribuées suivant divers degrés de planification territoriale concertée et de vérification préalable. En pratique cela signifie que certains gouvernements peuvent allouer des concessions pouvant constituer une menace sérieuse à la biodiversité, aux habitats et / ou aux populations locales.

Si il est clairement indiqué lors de l'analyse documentaire initiale et / ou lors d'une étude préliminaire qu'une zone est inappropriée au développement, l'évaluateur HVC devrait recommander la non-poursuite du projet et refuser la réalisation du processus d'évaluation des HVC.

Si l'évaluation HVC a été mandatée dans le cadre d'un système de certification multipartite (par exemple FSC, RSPO), l'entreprise est supposée respecter tous les Principes et Critères (P & C) relatifs à la norme. Cela comprend les exigences de légalité, les droits humains et la transparence.



### 1.2 Classement par niveau

L'un des principaux objectifs du ALS est d'améliorer la qualité des rapports d'évaluation HVC. Dans cette optique, le ALS nécessite un examen par les pairs dans tous les cas où l'évaluation HVC se déroule dans des conditions à risques et impacts élevés sur les HVC. **Le processus permettant de savoir si votre rapport nécessite ou non un examen par les pairs est appelé Classement par Niveau.** Il existe deux niveaux de classement dans le système : niveau 1 et niveau 2. Les projets classés de niveau 1 sont ceux qui ont lieu dans un contexte de risque et d'impact élevé, alors que les projets classés de niveau 2 peuvent être considérés comme ayant un niveau d'impact et de risque plus "standard".

Tous les évaluateurs agréés (à la fois les évaluateurs provisoires et les évaluateurs agréés) sont tenus d'effectuer un classement par niveau en tenant compte de divers aspects liés à l'échelle, à l'intensité et au risque du projet ou au développement nécessitant une évaluation HVC. Il devrait être possible d'effectuer un classement par niveau au cours de l'étape liées aux échanges d'information dans le cadre de l'étude documentaire durant la phase de pré-évaluation. Cependant, il est possible que le classement par niveau puisse changer en fonction des informations apprises lors de l'étude préliminaire. **Le point important est de s'assurer qu'une approche de précaution soit adoptée, concernant le classement par niveau, qui ne sous-estime pas les effets ou les risques potentiels pouvant être associés au projet ou au développement.**

Le classement par niveau doit être signalé au HCVRN et déterminera les frais liés à l'analyse du rapport d'évaluation. Les évaluations classées de niveau 1 demandent des frais plus élevés car le Comité Qualité devra parcourir le rapport d'examen établi par les pairs, la lettre d'approbation et faire un suivi lorsque cela s'avère nécessaire, par conséquent cela nécessite plus de temps pour l'analyse de chaque rapport d'évaluation HVC.

Pour le classement de niveau 1, l'évaluateur doit engager un pair examinateur, à partir de la liste des pairs examinateurs approuvés et publiés sur le site web de l'ALS. Le rapport d'examen par les pairs et la lettre d'approbation doivent être présentés au Comité Qualité dans le cadre du processus d'évaluation.

**Répondre «oui» à une ou plusieurs des conditions au Tableau 2 classe l'évaluation comme étant de niveau 1.**

Indicateurs des impacts et des risques potentiels		Questions clés: Si la réponse à une ou plusieurs des mesures suivantes est OUI : L'évaluation est classée comme étant de Niveau 1 et un examen par les pairs est nécessaire	
<b>ECHELLE</b>			
<b>Echelle du projet :</b> la superficie totale (ha) touchée par les activités de production.		L'opération couvrira ou affectera-t-elle plus de 50 000 ha	
<b>INTENSITE</b>			
<b>Conversion de l'écosystème naturel ou de l'habitat:</b> un changement de l'écosystème naturel ou de la composition de l'habitat et de la structure de plantation forestière, l'agriculture ou toute autre occupation du sol / affectation des terres.		La conversion de plus de 500 ha de l'écosystème naturel ou de l'habitat est-elle prévue ? Note : si plus d'une zone doit être convertie dans la même région, estimer la superficie totale.	
<b>RISQUE</b>			
<b>Niveau d'expérience de l'évaluateur HVC :</b> Lorsque qu'un évaluateur est titulaire d'un permis provisoire, un examen par les pairs est nécessaire comme moyen supplémentaire d'assurance qualité.		L'évaluateur principal HVC est-il titulaire d'un permis provisoire ?	
<b>Menaces sur la biodiversité :</b> les activités de production qui peuvent perturber ou endommager une zone biodiversité de priorité nationale ou internationale (par exemple, les aires protégées, les zones clés pour la biodiversité, les paysages forestiers intacts).		La zone du projet contient-elle ou est-elle sur la frontière ou chevauche-t-elle les zones de biodiversité prioritaires ?	
<b>Populations locales et autochtones:</b> l'ensemble des personnes qui vivent et / ou utilisent les ressources situées dans la zone du projet.		Existe-t-il des peuples autochtones ou des populations locales vivant ou utilisant la zone et ayant des revendications sur les terres, l'eau et ou les ressources naturelles situées dans la zone du projet ?	
Dans les systèmes de certification, les différents Principes et Critères sont supposés couvrir les questions clés liées à une production responsable. Les évaluations HVC ne sont pas conçues pour être utilisées indépendamment des autres garanties existantes (par exemple la légalité). Si les évaluations HVC sont utilisées <b>en dehors d'un système de certification largement reconnue</b> , il existe un plus grand risque que des garanties complémentaires puissent faire défaut		L'évaluation HVC a-t-elle eu lieu en dehors d'un système de certification reconnue ?	

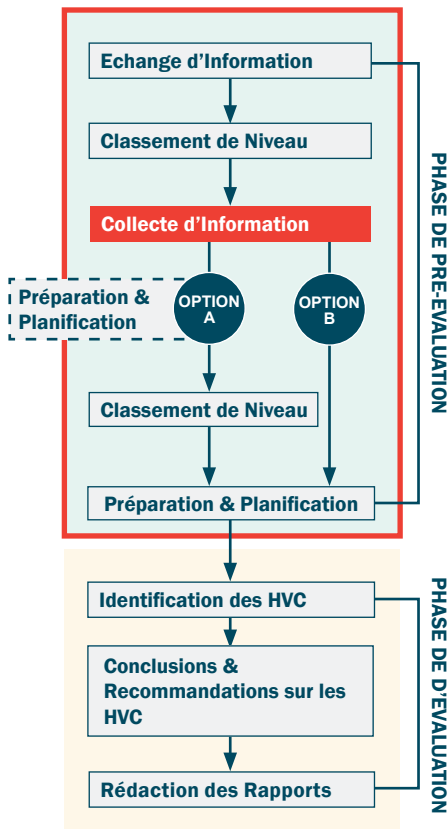
**Tableau 2** Classement de niveau des évaluations HVC. Si l'une des conditions suivantes est présente, l'évaluation est classée de niveau 1 et exige donc un examen par les pairs.



### 1.3 Collecte d'information

L'étude documentaire continue désormais avec la collecte davantage d'information. L'évaluateur doit faire le point sur les informations existantes et identifier les lacunes qui doivent être comblées au cours de l'étude préliminaire (le cas échéant) et de l'évaluation HVC. A ce stade, il sera utile de consulter **le checklist sur les besoins en information** et savoir quelles sont les informations disponibles au niveau du site, par exemple :

- Une étude d'impact environnemental et social (EIES) a-t-elle déjà été réalisée ?
- D'autres études ont-elles déjà été menées dans la région ? (par l'Organisation ou d'autres personnes, par exemple les ONG ou les chercheurs)
- Le site chevauche-t-il ou est-il sur la frontière avec les aires protégées ou les zones prioritaires de conservation ?
- Existe-t-il des populations locales vivant dans le site et utilisant les ressources naturelles ?
- Quel est le contexte du paysage au sens le plus large ?
- Sur la base des informations disponibles, existe-t-il une probabilité forte (ou même une certitude) concernant la présence de HVC ?



Un examen des données pertinentes et des lignes directrices régionales sera nécessaire, et une consultation avec les institutions nationales, les ONG et les experts peut être nécessaire. Un premier jugement doit être émis sur la qualité et la fiabilité des données, et ensuite les lacunes dans les données doivent être comblées lors de l'évaluation complète soit par la poursuite de la collecte de données (par l'équipe d'évaluation et / ou des études spécialement commandées) ou la consultation. Là où l'incertitude persiste, les évaluateurs doivent utiliser l'Approche de Précaution.

### Encadré 3: Approche de Précaution

L'Approche de Précaution signifie que lorsque la menace d'un dommage important ou irréversible pèse sur l'environnement ou qu'une menace pèse sur le bien-être humain, les parties responsables doivent prendre des mesures explicites et efficaces pour prévenir les dommages et les risques, même lorsque les informations scientifiques sont incomplètes ou peu concluantes, et lorsque la vulnérabilité et la sensibilité des valeurs ne sont pas certaines. Dans le contexte de l'identification des HVC, cela signifie que lorsqu'il existe de bonnes raisons de croire qu'une HVC est présente, l'évaluateur doit supposer qu'elle existe. (FSC, basé sur le Principe 15 de la Déclaration de Rio sur l'Environnement et le Développement, 1992).

Si une évaluation HVC découvre des preuves crédibles selon lesquelles les HVC peuvent exister (par exemple la présence suspectée d'un certain nombre d'espèces menacées, révélée par des cartes de distribution des espèces, des avis d'experts ou des preuves anecdotiques fournies par des témoins crédibles), l'approche de précaution doit prendre en considération l'hypothèse que la valeur est effectivement présente, jusqu'à ce que et à moins qu'une preuve supplémentaire puisse définitivement démontrer son absence.

## 1.4 Principaux types d'information



### 1.4.1 Contexte sur la biodiversité et l'environnement

Les données au niveau du paysage doivent être recueillies pour déterminer le potentiel de valeurs en termes de biodiversité et d'écosystèmes, et afin de placer le site d'intérêt dans un contexte national, régional ou même mondial. A ce stade, certaines informations relatives à la présence d'espèces ou écosystèmes protégés ou rares peuvent être disponibles à distance et peuvent compléter cette analyse. L'information peut comprendre les cartes d'occupation des sols et de l'écosystème, les listes d'espèces rares, menacées ou en danger, les distributions suivant les espèces, les cartes de zone de conservation prioritaire, des informations sur les aires protégées, et des études menées dans et autour de la zone.

Veillez-vous référer au **Guide Générique sur l'Identification des HVC** pour plus de recommandations sur les sources d'information. L'évaluateur doit identifier et consulter des sources fiables sur la biodiversité et les valeurs environnementales (par exemple, les spécialistes de la flore et la faune, les écologistes, les ONG environnementales).



### 1.4.2 Contexte social

De même, des informations sur le contexte humain devraient également être recueillies au cours de cette première étape. Les sources d'information utiles comprennent les données de recensement humain, les rapports socio-économiques et les évaluations de l'impact social (si disponible).

Veillez consulter le **Guide Générique sur l'Identification des HVC** pour plus de recommandations. L'évaluateur devrait identifier les personnes qui doivent d'être consulté sur les valeurs sociales (par exemple, les différents groupes de personnes locales, les détenteurs de connaissances spécialisées tels que les guérisseurs et les ONG sociales).

Il est important de noter que la **cartographie participative est nécessaire à chaque fois que les populations locales vivent et / ou utilisent les ressources dans la zone d'évaluation** (c'est à dire lorsque les gens ont des revendications sur les terres et les ressources dans la zone d'évaluation HVC).

La cartographie participative aura lieu plus tard au cours de la phase d'évaluation, mais il est important de commencer l'engagement avec les populations locales dès l'origine afin d'obtenir leur consentement pour la cartographie et de s'entendre sur un calendrier et une approche relative aux activités de cartographie.



### 1.4.3 Quelles sont les lacunes en matière d'information ?

En utilisant le **Guide Générique sur l'Identification des HVC** et le **checklist sur les besoins en information**, vous pouvez identifier les principales lacunes en matière d'information qui doivent être abordés pendant l'évaluation.

Les lacunes en matière d'information vont déterminer la composition de l'équipe et les exigences en termes d'études et de consultations sur le terrain. Lorsque les informations disponibles quant à la présence ou l'absence de HVC sont insuffisantes pour prendre des décisions en connaissance de cause, d'autres études peuvent être souhaitable ; cependant, si les ressources ne sont pas disponibles pour les études sur le terrain, des évaluateurs (et gestionnaires) devraient utiliser l'approche de précaution (**Encadré 3**) pour protéger les zones où les HVC sont susceptibles d'exister.

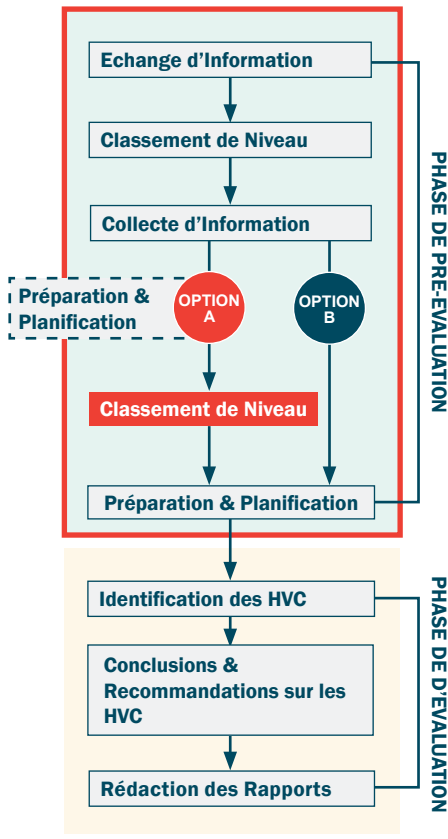


Figure 1 option A

## 1.5 Etude préliminaire

Une étude préliminaire est un exercice de terrain qui a pour objectifs principaux de :

- vérifier certaines des informations recueillies lors des travaux de documentation
- identifier les questions-clés qui doivent être abordées au cours de la phase d'évaluation
- de prendre contact avec les parties prenantes et les représentants locaux et de planifier les travaux participatifs comme la cartographie
- déterminer l'expertise requise dans l'équipe d'évaluation HVC et rencontrer les membres potentiels de l'équipe ou les consultants; ceci est particulièrement important si les experts sociaux sont nécessaires (par exemple, des gens qui parlent les langues locales, sont familiers avec le contexte social et ont la confiance des populations locales).

Une étude préliminaire peut être effectuée par un expert HVC (par exemple, l'évaluateur principal) avec l'aide d'autres experts qui pourraient fournir les connaissances et appuis locaux. En outre, un soutien logistique devrait être trouvé dans la mesure du possible auprès de l'Organisation. Une étude exploratoire peut généralement être réalisée en quelques jours (de trois à cinq jours) en fonction de la taille et de la complexité du site d'évaluation. Selon le lieu, une étude exploratoire peut prendre par conséquent environ une semaine au total.

### 1.5.1 Quand est-ce qu'une étude préliminaire est nécessaire ?

Après l'étape de collecte d'information, vous aurez besoin de déterminer si une étude préliminaire est nécessaire. Une étude préliminaire permettra toujours une meilleure planification de l'évaluation, à la fois en termes de logistique et d'engagement avec les parties prenantes locales. Cependant, une étude préliminaire n'est pas toujours possible ou absolument nécessaire.

Une étude préliminaire est nécessaire (Figure 1 option A) si :

- Le projet est classé de Niveau 1 sur la base d'une sélection documentaire initiale (voir le Tableau 2).
- Ou, si le projet est classé de Niveau 2, mais :
  - L'évaluateur n'est pas familier avec le site du projet et n'a pas de contacts pour former une équipe d'évaluation complète, et / ou
  - Il existe très peu d'informations disponibles sur le site en termes de cartes, rapports et études, et donc une visite de terrain est nécessaire

Si une étude préliminaire est nécessaire, elle doit être soigneusement planifiée afin de profiter du temps sur le terrain. Les activités suivantes doivent être prévues au cours de l'étude préliminaire :

- Discussion avec des représentants de l'Organisation
- Rencontre avec une sélection des acteurs locaux et nationaux concernés afin d'introduire le but de l'évaluation HVC - Cela permettra d'améliorer le niveau de transparence



- Obtenir des cartes et des études qui n'étaient pas disponibles lors de la recherche en ligne ou par e-mail
- Visiter le site (par exemple UG, future zone de plantation) de l'évaluation HVC
  - Tenir des discussions avec un échantillon de communautés locales susceptibles de subir les impacts des opérations prévues
  - Faire un transect ou une marche de reconnaissance à travers une partie de la zone d'évaluation afin de caractériser les grandes classes de végétation et les formes du relief.

## 1.6 Préparation et planification

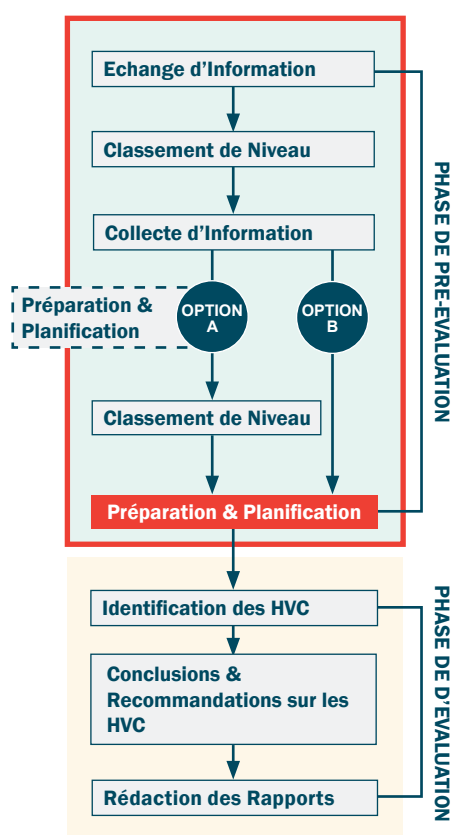
**La préparation et la planification sont essentielles pour la bonne exécution d'une évaluation HVC.**

Les évaluateurs doivent se référer **au checklist de planification** et examiner tous les sujets pertinents. Quelques sujets du checklist sont discutés plus en détail ci-dessous :

### 1.6.1 Calendrier d'évaluation

Le calendrier de l'évaluation dépendra d'un certain nombre de facteurs comprenant :

- **L'urgence de l'évaluation** – L'Organisation préfère que l'évaluation soit terminée aussitôt que possible. Ceci est particulièrement vrai lorsqu'une évaluation est requise avant que toutes les opérations commencent. Bien que des efforts soient faits pour y répondre, les contraintes de temps imposées par l'Organisation ne devraient pas indûment précipiter la tâche des évaluateurs car cela peut porter atteinte à la qualité du travail de l'équipe, des données collectées, de la consultation ou du rapport.
- **La disponibilité des membres de l'équipe** – il est souvent nécessaire d'organiser les dates autour de la disponibilité du chef d'équipe ou des membres clés de l'équipe.
- **Les méthodes** – le choix des méthodes et de l'intensité d'échantillonnage aura une incidence sur la durée de l'évaluation.
- **Les saisons** - il est important de tenir compte des facteurs tels que la météo, car cela peut affecter l'accès au site. Si les déplacements saisonniers des espèces sont importants, les visites de terrain devraient être organisées au cours des différentes saisons si possible. Si les contraintes de temps ne permettent pas de couvrir de façon adéquate les différentes saisons, ceci devrait être mentionné dans les recommandations de suivi.
- **Le terrain** – par exemple l'évaluation de l'habitat dans les zones montagneuses prend beaucoup plus longtemps que dans les plaines inondables, en raison de la variété des habitats et de la difficulté d'accès.
- **Les considérations socio-culturelles** – si possible éviter la réalisation de travaux au moment d'un jour férié important ou au cours d'événements religieux, et soyez conscients des traditions locales.



### 1.6.2 Formation de l'équipe d'évaluation

**L'équipe d'évaluation HVC doit avoir les compétences suffisantes et l'expérience nécessaire pour évaluer les six catégories de HVC dans leur ensemble, et être capable de communiquer de manière appropriée avec un éventail de parties prenantes.**

Voir Annexe 1 pour les lignes directrices concernant les termes de référence de l'équipe d'évaluation HVC. Le chef d'équipe doit être un évaluateur agréé, possédant une bonne compréhension de l'approche HVC et du processus d'évaluation. Selon le contexte de l'évaluation, il peut y avoir un besoin de connaissance et d'expertise par exemple en botanique, écologie, hydrologie, cartographie participative et socio-économiques (y compris une compréhension de la culture locale et du langage). Il est également important d'inclure une expertise dans la conservation à l'échelle du paysage et de la cartographie SIG – c'est parce que les cartes sont un des principaux résultats de l'évaluation. Les autres membres de l'équipe, outre le chef, peuvent également être des évaluateurs agréés, mais ce n'est pas obligatoire. HCVRN reconnaît qu'il n'est pas toujours possible de réunir ces équipes d'experts, en particulier dans les cas où les ressources humaines et financières sont restreintes. Cependant, l'évaluateur doit faire appel dans ce cas au principe de précaution (voir encadré 3) et de recommander la conservation de toutes les zones HVC potentiels. Le rôle principal d'une équipe d'évaluation HVC est d'analyser toutes les données disponibles (documentaire et sur terrain) et de collecter toutes les informations provenant des personnes consultées, et sur la base de cela être en mesure d'identifier:

- Quelles sont les HVC présentes et où sont-elles ?
- Quelles sont les conditions nécessaires pour conserver ces HVC (par exemple exigences de l'habitat pour une certaine espèce)
- Les principales menaces pesant sur les HVC
- Quelles sont les options de gestion et de suivi qui peuvent être utilisées afin de préserver et / ou de renforcer les HVC ?
- L'évaluateur principal (chef d'équipe) HVC a la responsabilité globale de l'évaluation. Le rôle suppose :
  - L'identification des membres qualifiés de l'équipe d'évaluation HVC
  - La planification des activités sur terrain, des consultations et des enquêtes
  - La coordination générale et la supervision de l'évaluation
  - La compilation, la rédaction et la remise du rapport HVC
  - La coordination de l'examen par les pairs (si nécessaire)
  - La présentation des documents nécessaires et des frais relatifs au HCVRN ALS (Système d'Attribution de Permis)
  - La réponse aux demandes de résumés publics

Les membres de l'équipe d'évaluation HVC doivent avoir les compétences suffisantes dans leur domaine spécifique afin de contribuer à l'évaluation selon les besoins, et la volonté et la capacité de travailler en équipe sous la direction de l'évaluateur principal.

**Une bonne communication entre les membres de l'équipe d'évaluation, les gestionnaires fonciers et les autres parties prenantes est nécessaire afin de s'assurer que le but de l'évaluation HVC apparaisse clair, et que l'accès aux personnes clés et aux données puisse être assuré.**



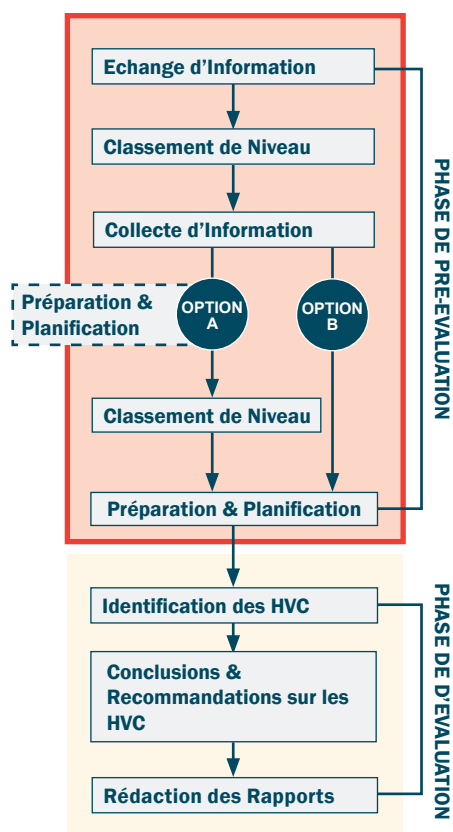
Les évaluations HVC requièrent un temps considérable en terme d'analyse des données et de discussion, et les membres de l'équipe doivent organiser des réunions régulières afin d'échanger les informations.

### 1.6.3 Méthodes et conception de l'enquête

L'évaluateur principal (chef d'équipe) doit coordonner l'élaboration des méthodes pour la collecte et l'analyse des données pertinentes utiles à l'identification des HVC. Les méthodes de collecte de données doivent être adaptées aux caractéristiques du site et aux besoins en information. L'évaluateur principal a la responsabilité de revoir les méthodes finales et d'assurer leur robustesse, faisabilité et adéquation. Les travaux de planification doivent être faits en avance du travail de terrain, et une considération devrait être accordée aux personnes qui devront participer au processus (les membres de l'équipe ou les différents spécialistes) et quand il devra être entrepris. Les activités de collecte de données doivent être incluses dans le calendrier et le budget de l'évaluation.

## 1.7 Clôture de la phase de pré-évaluation

À la fin de la phase de pré-évaluation, l'équipe devrait s'apprêter à lancer l'évaluation complète des HVC. Cela signifie, par exemple, que les points suivants auraient déjà dû être terminés ou préparés :



### Encadré 4: Checklist à utiliser à la fin de la phase de pré-évaluation

- Etude documentaire du contexte
- Etude préliminaire (le cas échéant)
- L'équipe d'évaluation est formée et prête
- Le calendrier d'évaluation a été communiqué aux membres de l'équipe, à l'Organisation, aux experts et aux parties prenantes concernées
- Tous les préparatifs logistiques nécessaires (et les implications budgétaires) ont été considérés – **Checklist de planification**
- Méthodes et conception des enquêtes
- Les cartes de base ont été préparées et distribuées aux membres de l'équipe
- Les parties prenantes ont été identifiées et contactées, le cas échéant



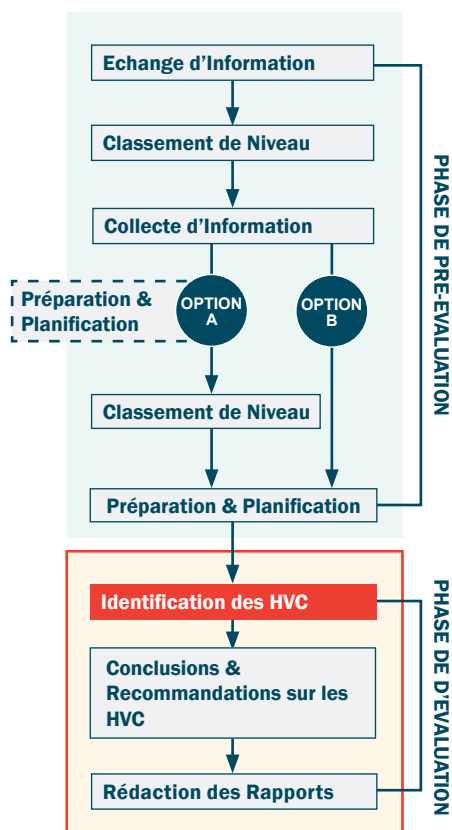
## Phase d'évaluation

Les résultats de la phase de pré-évaluation, y compris les résultats de l'étude exploratoire (le cas échéant) servent de base pour le reste de la collecte de données, à l'analyse et à la consultation qui s'ensuivra lors de la phase d'évaluation.

### 1.8 Identification des HVC

L'étape d'identification consiste probablement en la collecte des données du terrain, l'analyse, la cartographie participative, la consultation et les discussions régulières avec l'équipe d'évaluation. La présence ou l'absence des six catégories de HVC dans leur ensemble doit toujours être évaluée d'une manière cohérente avec les lignes directrices du HCVRN. Une justification adéquate doit exister si un ou plusieurs HVC ne sont pas abordés (par exemple, la HVC en question est absent au-delà de tout doute raisonnable). Le résultat de cette étape sera :

- Une description claire de chacune des six catégories de HVC qui comprend une décision sur sa présence, le potentiel de présence ou d'absence.
- Une justification de la décision pourquoi une HVC est présente, potentiellement présente ou absente. Cela doit inclure une référence relative aux données primaires et secondaires, une consultation des parties prenantes, etc. Il est tout simplement insuffisant de constater une «présence potentielle» d'une HVC sans fournir une évaluation de la probabilité de présence et les limites actuelles des connaissances. Si une valeur est considérée comme potentiellement présente, l'approche de précaution doit être utilisée, sinon une description détaillée de ce qui doit être fait pour identifier avec certitude les HVC est nécessaire.
- La ou les carte(s) d'emplacements des HVC. Il est important que les cartes montrent l'étendue de chaque HVC à l'intérieur et à l'extérieur de la zone d'évaluation, où les HVC sont susceptibles de s'étendre dans la région environnante.



## Encadré 5: Les documents de référence pour les évaluations HVC

En plus du Manuel d'évaluation HVC, il est recommandé de consulter :

- Le Guide Générique pour l'identification des HVC du HCVRN
- Le Guide Générique pour la gestion et le suivi des HVC du HCVRN
- L'interprétation nationale des HVC ou les boîtes à outils, le cas échéant : si une interprétation nationale des HVC existe pour le pays où vous travaillez, ceci devrait toujours être consultée et utilisée. Cependant, veuillez garder à l'esprit que certaines interprétations nationales des HVC sont plutôt générales, sous forme d'ébauche de projet, et n'ont pas été testées sur le terrain et peuvent utiliser des définitions obsolètes des HVC. Les lignes directrices et les définitions génériques des HVC selon le HCVRN prévalent sur les interprétations nationales. Il est de la responsabilité de l'évaluateur d'obtenir les boîtes à outils pertinents ; la plupart des interprétations nationales devraient être disponibles sur le site web du HCVRN ([http:// www.hcvnetwork.org/resources/global-hcv-toolkits](http://www.hcvnetwork.org/resources/global-hcv-toolkits)).
- Des directives supplémentaires ou des exigences de normes ; les différents systèmes de certification peuvent avoir des exigences différentes sur les évaluations HVC. Il est de la responsabilité de l'évaluateur de prendre en compte la manière dont les HVC sont utilisées dans le cadre de la norme et toutes les exigences spéciales.



## 1.9 Conclusions et recommandations sur les HVC

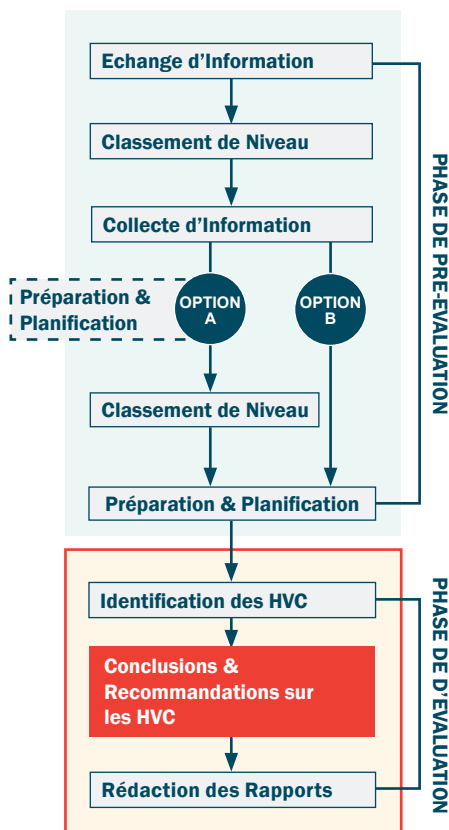
### 1.9.1 Information sur le projet et description du site

- Description de la zone d'évaluation (le nom, l'emplacement, la superficie, la région, la nature du développement - par exemple, concession forestière, plantation palmier à huile, etc. et l'échelle et l'intensité des opérations ;
- Carte montrant l'emplacement de la zone d'évaluation des HVC (unité de gestion, plantation, concession, etc.) dans le pays.

### 1.9.2 Ensemble du paysage

Les caractéristiques sociales et biologiques clés de l'ensemble du paysage<sup>3</sup> doivent être clairement décrites, y compris mais sans se limiter aux informations sur :

- Les limites de l'évaluation du paysage
- L'affectation des terres entourant la zone d'évaluation (par exemple, les peuplements, la foresterie, l'agriculture, les infrastructures)
- Le contexte démographique et socio-économique
- La présence et l'état des aires protégées dans le paysage (la zone d'évaluation fournit-elle une fonction de soutien vital à l'aire protégée ?)
- Les zones clés pour la biodiversité<sup>4</sup> dans le paysage
- Le plan national et régional d'affectation des terres concerné (cas échéant)
- Les principaux reliefs, les bassins versants et les rivières
- L'historique sur l'affectation des terres et les tendances de développement, y compris les projets d'avenir (par exemple les cartes d'aménagement du territoire de l'UG et du paysage environnant, les initiatives de développement et l'exploitation commerciale existante / proposée et les permis de production)
- Les caractéristiques physiques (par exemple, la géologie, le climat (précipitations, température), les types de sol, la topographie)
- Les caractéristiques de la biodiversité (par exemple, la zone biogéographique, les aspects particuliers connus de la biodiversité, les grands écosystèmes, la couverture terrestre, les données biophysiques, etc.)
- La présence de populations d'espèces reconnues d'intérêt mondial et de corridors de migration dans le paysage
- Les services écosystémiques (par exemple, l'hydrologie, le dispositif anti-érosion, etc.)



<sup>3</sup> L'ensemble du paysage se réfère à la zone entourant la zone d'évaluation immédiate (par exemple, une unité de gestion ou une plantation), il n'est pas d'une taille spécifiée, mais l'évaluateur doit déterminer ce qui est pertinent à considérer. Pour plus amples explications sur l'importance du contexte paysager consultez Guide commune pour l'identification des hautes valeurs de conservation.

<sup>4</sup> [https://www.iucn.org/about/union/secretariat/offices/iucnmed/iucn\\_med\\_programme/species/key\\_biodiversity\\_areas/](https://www.iucn.org/about/union/secretariat/offices/iucnmed/iucn_med_programme/species/key_biodiversity_areas/)



Les valeurs sociales et culturelles (les noms et emplacements des peuplements y compris la population et l'origine ethnique, l'infrastructure, le contexte socio-économique, les tendances de migration, etc.)

Les évaluateurs doivent examiner comment le contexte du paysage est particulièrement important dans les cas où les terres converties peuvent réduire les habitats adaptés aux espèces représentant des HVC, couper les voies de migration entre les zones d'habitat naturel, et empêcher le flux génétique entre les populations. Beaucoup de conversions relativement petites peuvent conduire à une dégradation des valeurs de conservation au niveau du paysage.

### 1.9.3 Contexte national et/ou régional

Il est utile de donner un aperçu du contexte national ou régional pertinent dans lequel l'évaluation des HVC a été menée. La région peut se référer à des zones infranationales (sous-nationales ou territoriales) ou internationales. Par exemple, il peut être utile de considérer le niveau infranational pour les très grands pays, ou il peut être utile de se référer à de plus grandes régions (par exemple biogéographiques) qui couvrent plusieurs pays (par exemple le bassin du Congo) en fonction de l'échelle la plus pertinente pour les HVC identifiées.

### 1.9.4 Evaluer HVC 1-6

Concernant les lignes directrices détaillées relatives à l'identification des HVC, y compris les explications des définitions, les recommandations sur les méthodes ainsi que les sources d'information et les exemples, veuillez consulter **Le Guide Générique pour l'identification des HVC.**

Le processus d'évaluation devrait conduire à des décisions sur la présence ou l'absence de valeurs, leur emplacement, le statut et la condition, et si possible, fournir des informations sur les zones d'habitat, les ressources clés et les endroits nécessaires pour préserver les valeurs.

**Pour toutes les décisions sur les HVC, l'évaluateur devrait faire des commentaires sur les limites de connaissances actuelles et les zones d'incertitude concernant les conclusions.**

### 1.9.5 Préparer les cartes des HVC et les zones HVC

**Les cartes sont un des principaux résultats de l'évaluation des HVC et il est essentiel qu'elles soient clairement présentées.**

Les cartes doivent être claire et lisible, et comprendre le titre, la date, le numéro de version ou ébauche (le cas échéant), les coordonnées GPS, l'échelle et la légende. Il doit être indiqué clairement si les cartes sont les versions finales (c'est-à-dire prêtes pour une gestion active des HVC) ou les versions préliminaires/ébauches (par exemple, des cartes des zones où d'autres études sont nécessaires avant de décider sur les limites de la zone HVC ou les zones d'usage de la communauté qui peuvent changer après les processus de négociation avec les populations locales, e.g. CLIP). Il doit être également clair quelles sont

les cartes qui ont été présentées au cours des consultations. La source des cartes devrait également être clairement indiquée (par exemple, les bureaux du gouvernement, Landsat, etc.). Dans les cas où l'échelle de carte devraient couvrir de très grandes surfaces (par exemple > 1 000 000 ha), les évaluateurs peuvent insérer des liens hypertexte dans leurs rapports pour accéder à des cartes disponibles en ligne.

### Encadré 6 : Résumé des informations nécessaires pour les cartes

- Titre
- Date
- Numéro de version (le cas échéant)
- Echelle
- Légende
- Coordonnées GPS
- Il doit être indiqué clairement si les cartes sont les versions finales ou les versions préliminaires (par exemple, des cartes des zones où d'autres études sont nécessaires avant de décider sur les limites de la zone HVC ou les zones d'usage de la communauté qui peuvent changer après les processus de négociation avec les populations locales).
- Source d'information (les bureaux du gouvernement, Landsat, etc.).



#### 1.9.6 Consultation des parties prenantes: Phase d'évaluation

Au cours de l'évaluation complète, la consultation est utilisée afin de :

- Recueillir des informations sur la situation sociale et environnementale dans la zone d'évaluation, de contribuer à l'identification des HVC et au processus de prise de décision
- Éliminer les lacunes dans les données, où l'information est tenue par les parties prenantes
- Fournir des informations sur les impacts potentiels de l'activité sur les HVC
- Identifier les approches possibles pour éviter, atténuer ou compenser les impacts négatifs des opérations
- Recueillir différentes perspectives et des recommandations sur les menaces et les options de gestion
- Assurer la transparence du processus d'évaluation et la crédibilité des décisions prises.

Une fois les premiers résultats de l'évaluation des HVC disponibles, les désignations préliminaires devraient être partagées avec les parties prenantes concernées afin de recueillir leurs points de vue et les recommandations. La consultation des parties prenantes est une occasion de discuter des HVC identifiées, les menaces potentielles sur les HVC et les recommandations de gestion. De façon idéale, la consultation des parties prenantes devra se traduire par un consensus général sur les désignations de HVC, mais si ce n'est pas le cas, l'évaluateur doit prendre les décisions finales supportées par des justifications et être guidé par le principe de précaution. Il est utile d'avoir la/les carte(s) projetée(s) des HVC en vue de la discussion avec les parties prenantes.

Lorsque les HVC 1, 2, 3 ou 4 sont présentes, alors il est important de consulter les ONG environnementales et les autres parties concernées par la conservation de la biodiversité. Lorsque les HVC 4, 5 ou 6

sont présentes, il devrait toujours y avoir une consultation avec les communautés concernées. Dans tous les cas, le processus de consultation et les accords ou décisions prises doivent être documentés. Le rapport d'évaluation doit décrire l'approche (méthodes) utilisée pour la consultation des parties prenantes, lorsque la consultation a été entreprise au cours de l'évaluation, et doit donner des résultats sommaires des consultations, y compris la façon comment (le cas échéant) les idées ont été prises en compte dans le rapport final.

Une documentation détaillée doit être conservée pour l'ensemble des consultations, y compris :

- La date
- Les détails concernant les parties prenantes
  - Le titre or le rôle
  - une organisation ou un groupe social (par exemple, les agriculteurs, les aînés, les entreprises, gouvernement, de l'administration du village, etc.)
  - La méthode de consultation – c'est à dire le type d'interaction : réunion de groupe, réunion individuelle, appel téléphonique, etc., ainsi qu'une description de l'information partagée avec l'individu / le public et le mode de présentation (par exemple présentation écrite, présentation visuelle).
  - Le résumé des principales préoccupations / recommandations.
  - La réponse de l'équipe d'évaluation.

A partir de cette documentation détaillée, un tableau récapitulatif des résultats de la consultation des parties prenantes doit être présenté dans le rapport d'évaluation (voir le **Modèle de rapport d'évaluation HVC**).

Avant d'intégrer dans le rapport final les noms des parties prenantes et leurs préoccupations ou recommandations, il est nécessaire de confirmer que vous avez bien compris leurs préoccupations et recommandations et que vous avez la permission d'énumérer leurs noms ; cela peut être fait par exemple en demandant aux gens d'approuver vos notes écrites par email.

Cependant, dans les cas où les gens souhaitent rester anonymes, cela doit être respecté. Les évaluateurs peuvent inclure les opinions, préoccupations et recommandations des parties prenantes, tout en respectant leur anonymat. Il est également utile d'insérer une description brève de la réponse de l'équipe d'évaluation ou comment les problèmes des parties prenantes ont été abordés et / ou intégrés dans les conclusions et recommandations finales sur les HVC.

Nom	Titre/rôle	Organisation/ Groupe sociale	Problèmes clés & recommandations / réponse de l'équipe d'évaluation
Jane Smith	Biologiste	Université ABC	<p>Comment le gestionnaire de projet veillera-t-il à ce que l'habitat de l'oiseau en voie de disparition ne soit pas fragmenté par leurs opérations ?</p> <p>Veiller à ce que les sites de nidification importants figurent dans les zones de conservation pendant la planification spatiale.</p> <p>Cela a été inclus dans les recommandations de gestion.</p>

**Tableau 3** Exemple comment présenter le tableau récapitulatif des parties prenantes consultées et leurs principales préoccupations et recommandations

### 1.9.7 Évaluation des menaces

Comprendre les menaces existantes sur les HVC est une étape critique dans la formulation de recommandations de gestion pour préserver et / ou renforcer les valeurs. L'évaluateur HVC est prévu de mener une évaluation de toute menace pour les HVC identifiées lors de l'évaluation. Il existe plusieurs méthodes disponibles pour l'évaluation des menaces, et un échantillon est fourni dans le Tableau 4<sup>5</sup>. Bien que les approches d'évaluation des menaces viennent principalement d'un contexte de conservation de la biodiversité, elles sont encore utiles et peuvent être adaptées pour utilisation avec les HVC dans les paysages de production.

Méthode ou approche d'évaluation des menaces	Champ d'application et contexte
<p><b>Système de classification des menaces de l'UICN</b> – Une approche globale et largement utilisé pour la classification du type de menaces directes pour les espèces. Il a été développé conjointement par l'UICN, le WWF, TNC, ZSL, WCS et Birdlife afin d'avoir un seul système de classification unifié et s'appuie sur de nombreuses approches énumérées ci-dessous. La version actuelle peut être trouvée ici: <a href="http://www.iucnredlist.org/technical-documents/classification-schemes/threats-classification-scheme">http://www.iucnredlist.org/technical-documents/classification-schemes/threats-classification-scheme</a></p>	<p>Ce système ne couvre que les menaces directes sur les espèces menacées, mais est applicable aux habitats et aux écosystèmes. Il ne donne pas d'indications sur la façon de hiérarchiser les menaces. Les ressources discutant des définitions des menaces directes et des contraintes sont mentionnées ici.</p>
<p><b>Évaluation rapide et hiérarchisation de la gestion des aires protégées</b> – Une méthodologie générale pour tester l'efficacité d'une aire protégée (AP), mais comprend un mécanisme de hiérarchisation des menaces (futures) et des pressions (menace passée ou présente) en fonction de leur étendue, impact et permanence (Ervin 2003).</p>	<p>Évaluation de la gestion globale des AP, y compris la hiérarchisation des menaces.</p>
<p><b>Évaluation de la réduction des menaces</b> – Une stratégie globale développée pour évaluer l'efficacité des projets de conservation et de développement. Il décrit les menaces finales (indirectes) et immédiates (directes), et il sépare également les menaces que ce soit interne ou externe au projet.</p>	<p>Évaluation des menaces pour les projets de conservation et de développement combinés.</p>
<p><b>ZSL protocole de suivi des menaces</b> – Le seul protocole énuméré ici qui a été élaboré spécialement pour une utilisation dans un contexte de production. Il est destiné à être utilisé par les gestionnaires qui sont responsables de la gestion et le suivi des HVC, mais offre des conseils utiles aux évaluateurs. Par exemple, les menaces sont définies selon leur état et leur intensité (ZSL 2013).</p>	<p>Suivi des menaces dans les zones HVC dans les concessions de palmiers à huile.</p>
<p><b>Environmental Risk Assessment (ERA)</b> – Un outil simple pour évaluer les impacts environnementaux des opérations forestières à plus petite échelle (par exemple les forêts communautaires et SLIMFs<sup>6</sup>). Cet outil est conçu pour minimiser les coûts relatifs aux situations à faible risque, où il n'y a pas de raisons de s'attendre à ce que les opérations causent des dégâts inacceptables à l'environnement. L'outil n'est pas spécifique aux HVC, mais couvre les aspects pertinents des HVC, comme les espèces menacées (Synnott and Wenban-Smith 2009).</p>	<p>Évaluation des risques des forêts certifiées par le FSC</p>

**Tableau 4** Méthodes d'évaluation des menaces qui peuvent être utilisées dans le cadre de la gestion des HVC.

<sup>5</sup> Le HCV Resource Network n'approuve pas une certaine approche par rapport aux autres.

<sup>6</sup> Forêts de petites dimensions et à aménagement de faible intensité.



Les menaces des HVC peuvent provenir de sources internes, des propres opérations du gestionnaire foncier (par exemple construction de route, fragmentation des habitats, pauvre pratique de récolte, pollution, conversion, etc.), ou de sources externes (par exemple, empiètement, exploitation forestière illégale et braconnage, conflits armés, mauvaise gouvernance, plans de zonage des terres incompatibles avec la conservation).

Les menaces peuvent aussi être directes telles que le défrichement de la végétation ou la chasse, ou ils peuvent être indirectes comme l'augmentation de la migration vers la zone du projet qui met la pression sur les ressources naturelles de base. Comprendre les menaces pesant sur les HVC est une étape critique dans la formulation des recommandations de gestion afin de préserver et / ou de renforcer les valeurs. L'évaluateur devrait recommander des options de gestion de ces menaces et consulter les experts et les parties prenantes sur leur faisabilité.

### 1.9.8 Gestion et recommandations de suivi

Les recommandations de gestion pour chaque HVC doivent être présentées, en visant à préserver ou à renforcer la valeur. Toutefois, il n'est pas prévu que l'évaluateur présente en détail les objectifs de gestion. Les évaluateurs doivent garder à l'esprit que plusieurs HVC peuvent être couvertes par la même recommandation de gestion. Les recommandations de gestion doivent également envisager des options de gestion ou d'atténuation des menaces.

Les recommandations de gestion doivent être liées aux cartes et aux descriptions des zones de gestion des HVC. Les cartes doivent être présentées conformément aux lignes directrices du HCVRN (voir Section 1.9.5).

L'objectif primordial du suivi des HVC est de déterminer si les HVC sont préservées au fil du temps. Au moment de l'évaluation, les options de suivi, même si elles sont assez générales, doivent être présentées pour chaque HVC. Cependant, les évaluateurs ne devraient pas, dans le cadre du Système d'Attribution de Permis (ALS), fournir à l'Organisation mandatant l'évaluation un plan complet de gestion et de suivi des HVC. Les évaluateurs peuvent choisir de fournir des services supplémentaires en dehors d'ALS<sup>7</sup>. Seule les recommandations de gestion (et le suivi général) doivent être inclus dans le rapport d'évaluation des HVC soumis au HCVRN.

HVC	Menaces	Recommandations de gestion	Recommandations de suivi
HVC 1: Tortue mouchetée dans la concession forestière canadienne	Une des principales menaces qui pèsent sur la tortue mouchetée provient de la construction de routes, ce qui provoque la perte et la fragmentation de l'habitat et la mortalité directe des tortues causée par la collision avec les véhicules.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Pas d'exploitation forestière ou de la construction de routes dans les 30 m autour des aires de nidification</li> <li>Exploitation dans d'autres zones contrôlées basée sur la période de l'année et sur la distance par rapport aux zones HVC sensibles (habitat de la tortue)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Enquêtes annuelles sur la population d'espèces (par exemple les individus)</li> <li>Enquêtes sur la qualité de l'habitat</li> <li>Patrouilles de suivi régulier afin de préserver les frontières de la zone HVC</li> </ul>

**Tableau 5** Exemple de présentation de la gestion des HVC et des recommandations de suivi dans un tableau récapitulatif

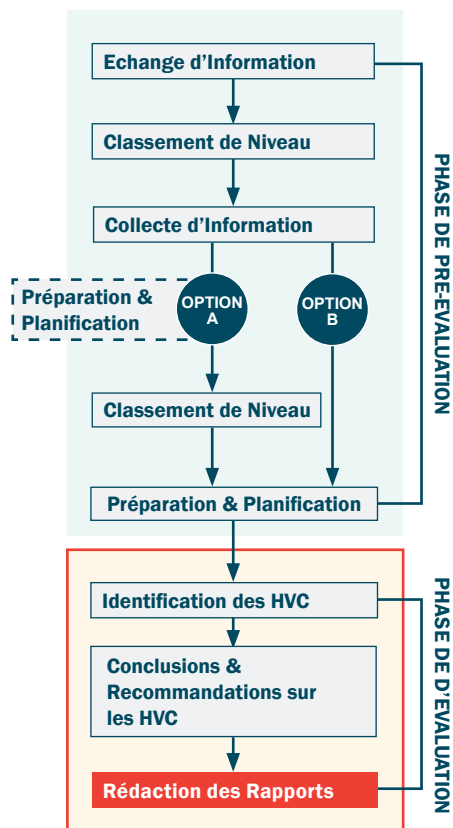
<sup>7</sup> Voir le Guide générique de gestion et de suivi des HVC.





## 1.10 Rapports

L'étape finale du processus d'évaluation HVC est la préparation du rapport d'évaluation. Le rapport d'évaluation doit utiliser le **Modèle de rapport d'évaluation HVC**. L'évaluateur doit s'abstenir de toute forme de plagiat dans la production du rapport d'évaluation HVC, s'assurer que toutes les références et les sources de données sont créditées correctement, et que les rapports d'évaluation sont l'œuvre originale de l'évaluateur agréé. Si vous souhaitez utiliser un format alternatif de rapport pour le rapport d'évaluation HVC, vous devez d'abord obtenir la permission du Secrétariat de HCVRN.



### Examen par les pairs

Une fois que le rapport d'évaluation est terminé, il doit être soumis à l'examen des pairs (le cas échéant). Etant donné que les examens par les pairs sont conçus pour améliorer la qualité des rapports d'évaluation grâce à des feedback constructifs, il est fortement recommandé que le rapport d'évaluation HVC soit revu par les pairs AVANT de le soumettre à l'Organisation mandatant l'évaluation<sup>8</sup>. Les examens par les pairs sont nécessaires pour toutes les évaluations de classement de Niveau 1 (voir Section 1.2).

Il est de la responsabilité de l'évaluateur principal d'engager un pair examinateur figurant dans la liste des pairs examinateurs approuvés par le HCVRN. Les pairs examinateurs sont tenus de respecter un code de déontologie et de produire leurs rapports d'examen conformément au **Modèle de rapport d'examen par les pairs**.

Une fois que le pair examinateur a terminé son rapport d'examen, vous aurez l'occasion de lire le rapport d'examen et de modifier votre rapport d'évaluation HVC basé sur ses recommandations.

Si des changements ont été demandés, le rapport révisé doit être soumis de nouveau au pair examinateur pour obtenir **Une lettre d'approbation des pairs examinateurs** indiquant que vous avez en effet répondu à ses préoccupations.

Si vous avez un litige concernant l'adhésion d'un pair examinateur aux procédures d'ALS et les modèles pour les pairs examinateurs vous pouvez contacter le Secrétariat HCVRN.

#### 1.10.1 Résumé public

Une fois que le rapport d'évaluation a été «approuvé» par un pair examinateur, l'évaluateur agréé doit préparer un résumé public en utilisant le **Modèle de résumé public**. Le résumé public est une exigence d'ALS et doit être présenté avec le rapport d'évaluation HVC.

Le résumé public peut également servir de résumé pour les cadres supérieurs de l'Organisation mandatant l'évaluation ou pour les autres qui n'exigent pas le rapport complet. Le HCVRN n'exige pas un résumé exécutif séparé.

<sup>8</sup> Cependant, il est utile de présenter une version préliminaire des conclusions et recommandations à l'Organisation tout en élaborant une première version du rapport - pour obtenir les premiers feedback sur le processus de reporting.

Les titres du résumé public seront affichés sur le site web de HCVRN, mais l'évaluateur doit fournir une copie du résumé sur demande des parties prenantes et autres parties intéressées.

Les résumés publics doivent contenir toutes les informations qui concernent l'identification des HVC pertinentes afin de faciliter la compréhension du public concernant les décisions relatives aux HVC. Le résumé public peut exclure : les informations commercialement sensibles qui ne sont pas pertinentes pour l'identification et la gestion des HVC, ainsi que les informations sensibles qui pourraient être mal utilisées (par exemple, les sites de nidification d'espèces rares, les sites funéraires à risque par les pilleurs de tombes, etc.).

Certaines normes de certification ont des exigences spécifiques concernant les processus d'examen public relatives aux évaluations HVC, et ceux-ci devraient être suivis le cas échéant - en plus des exigences du HCVRN

### 1.10.2 Soumettre votre rapport

Une fois que vous avez finalisé toutes les exigences de reporting, vous êtes prêt à soumettre le rapport d'évaluation et les documents à l'appui, ainsi que les frais, auprès d'ALS du HCVRN. Le rapport final présenté à l'ALS doit être le même rapport (c'est-à-dire la même version) qui est soumise à l'Organisation.

#### Documents nécessaires

L'ensemble des documents ci-après, en utilisant les modèles de l'ALS du HCVRN, sont obligatoires et doivent être téléchargés à la fin de l'évaluation HVC :

Dans tous les cas,

- Le rapport d'évaluation HVC (PDF < 20 MB)
- Le résumé public (PDF < 8MB)

Le cas échéant :

- Le rapport d'examen par le pair (PDF <16 MB)
- La lettre d'approbation de pair examinateur (PDF <2 MB)
- Le formulaire relatif aux rapports d'évaluation HVC non conventionnels (s'il est approuvé) (PDF < 2MB)

Une fois que tous les documents ont été téléchargés, les frais d'évaluation du rapport (Niveau 1 ou Niveau 2) doivent être payés.

## References

Ervin, J. 2003. WWF: Rapid assessment and prioritization of protected area management (RAPPAM) methodology. WWF, Gland, Switzerland.

Salafsky, N. *et al.* 2008. A standard lexicon for biodiversity conservation: unified classifications of threats and actions. *Conservation Biology* 22: 897–911.

Synnott, T and M. Wenban-Smith. 2009. Environmental Risk Assessment for FSC certification in the Selva Maya (Maya Forest). Supported by the ICCO.

Zrust, M., L. D'arcy, L. Sadikin, A. Suhada, E. Hermawan, L. Leonald, Rudiyanto, S. Wahyudi, R. Amin, O. Needham and D. Priatna. 2013. HCV Threat Monitoring Protocol. Zoological Society of London, Indonesia [http:// www.sustainablepalmoil.org/files/2013/05/Threat\\_Monitoring\\_Protocol\\_FINAL-VERSION.pdf](http://www.sustainablepalmoil.org/files/2013/05/Threat_Monitoring_Protocol_FINAL-VERSION.pdf)

## Annexes

### Annexe 1:

### Termes de référence de l'équipe d'évaluation HVC

Ceci est conçu comme étant un guide général pour le genre d'expertises nécessaires à la majorité des évaluations HVC. Tous les membres de l'équipe doivent répondre aux exigences générales et le cas échéant, aux exigences supplémentaires concernant les spécialistes, tel qu'indiquées :

#### Exigences générales

- Notion de conservation appliquée / formation sociale et / ou expérience pratique du terrain.
- Formation de base appropriée dans l'un des domaines requis pour l'évaluation HVC.
- Expérience locale dans le pays ou au moins dans la région recommandée.
- Compréhension des six catégories de HVC, comment elles se rapportent les unes aux autres, et comment elles se rapportent à d'autres principes de la norme suivie (par exemple FSC, RSPO, le cas échéant).
- Capacité à relier les résultats de l'identification des HVC aux recommandations de gestion et de suivi.

#### Chef d'équipe

- Les évaluateurs principaux doivent posséder un permis provisoire ou un permis complet de l'ALS du HCVRN et :
- Démontrer une compréhension des HVC et posséder des expériences sur les HVC.
- Avoir une formation de base appropriée dans la conservation appliquée (expérience écologique ou sociale).
- Démontrer une capacité de synthèse de la variété des données issues des recherches documentaires et des évaluations sur le terrain.
- Avoir une capacité pour parvenir à un consensus viable sur les décisions de gestion (capacité de comprendre l'impact des décisions de gestion sur les HVC et pour diverses parties prenantes).
- Il est souhaitable, mais pas une exigence absolue, que l'évaluateur principal possède une expérience locale dans le pays.
- Les chefs d'équipe peuvent également avoir des connaissances spécialisées de la discipline et pourraient donc avoir des

qualités qui se chevauchent avec les experts mentionnés dans la colonne suivante.

#### Experts sociaux

*Anthropologie, Impact social, Les moyens de subsistance de la communauté, etc.*

- Connaissance et expérience pratique du terrain dans le contexte local est obligatoire.
- Être capable de parler couramment une ou plusieurs langues locales pertinentes.
- Connaissance et expérience pratique dans l'utilisation et l'application des méthodes de cartographie participative et des méthodes utilisées en sciences sociales.
- Compréhension des SIG est idéale.

#### Experts sur la biodiversité / l'écologie

*Botanique, Ecologie forestière, Hydrologie, Spécialistes des espèces, Ecologie du paysage, etc.*

- Expérience pratique en matière de biologie de conservation appliquée.
- Compréhension de l'approche de conservation du paysage.
- Certaine spécialisation en matière d'écologie des groupes d'espèces importantes est utile.
- Connaissance et expérience pratique dans l'utilisation et l'application des méthodes d'enquêtes écologiques pertinentes.
- Compréhension des SIG est idéale.

#### Expert en SIG (Système d'information géographique)

- Aptitude à appliquer les techniques de SIG à la biologie de la conservation et les problèmes d'affectation des terres de la communauté.
- Capacité à intégrer les résultats en temps réel et à conseiller l'équipe sur la méthodologie de SIG.

